



MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT
TI-KËR AR FOREST-FOUESNANT

MARCHÉ DE LA FORÊT-FOUESNANT

Demande d'emplacement Année 2024

NOM :	Prénom :
Adresse :	VILLE :
Code postal :	Mail :
Tél. fixe :	
Tél. portable :	
N° siret/siren :	

TYPE DE MARCHANDISE :

TYPE D'ABONNEMENT (à cocher) :

Abonnement **12 mois** (30 dimanches minimum du 1^{er} Janvier au 31 Décembre) : **0,92 €** / ml

Abonnement **6 mois** (20 dimanches minimum du 3 avril au 25 septembre) : **1,18 €** / ml

Passagers été : **2,25 €** / ml

Précisez votre date arrivée et de départ.....

Passagers hiver : **1,20 €** / ml

Pour les abonnés : paiement par titre tous les trimestres à raison de 10 marchés par trimestre

BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

Inférieur à 1000 W	3€ / prestation
De 1000-5000 W	5€ / prestation
Supérieur à 5000 W	10€ / prestation

LONGUEUR DE L'ETAL SOUHAITÉ :mètres linéaires

DOCUMENTS A JOINDRE (photocopies) :

- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'activité professionnelle
- Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante commerciale ou artisanale
- Extrait K-bis de moins de 3 mois

A NOTER QUE :

- Après avis de la commission, un courrier de réponse sera envoyé à chaque demandeur.
- Lors de l'attribution de l'emplacement, le commerçant devra présenter les originaux des documents professionnels obligatoires pour exercer une activité de commerce ambulante sur le domaine public.
- Un plan indique la position des emplacements et les commerçants devront s'y tenir. Des déplacements pourront avoir lieu avec l'accord du placier et sous réserve du même métrage.
- Les commerçants s'engagent, à prévenir le placier le plus tôt possible et avant 8h30 le dimanche l'été, s'il y a absence.
- L'agent de surveillance de la voie publique, vous renseignera pour toutes informations complémentaires aux coordonnées suivantes :

A.S.V.P. (placier)

06 75 35 52 87 ou asvp@foret-fouesnant.bzh

Mairie de La Forêt-Fouesnant

18, rue Charles de Gaulle - 29940 La Forêt-Fouesnant

Le

Signature

à